

Réunion du comité de gestionnaires

16 mai 2025 à Lyon

COMPTE RENDU

Le comité de gestionnaires est l'instance de représentation des acteurs du réseau Rhône & Saône. Animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, il réunit les gestionnaires de milieux humides, les collectivités, les partenaires institutionnels, ainsi que les représentants d'autres réseaux impliqués sur le territoire Rhône-Saône.

Les réunions du comité permettent de faire connaître les dynamiques et les projets en faveur des zones humides des vallées du Rhône et de la Saône, d'échanger sur les expériences en cours et passées, d'identifier les besoins des acteurs et de proposer des projets et des actions à mener pour le réseau.

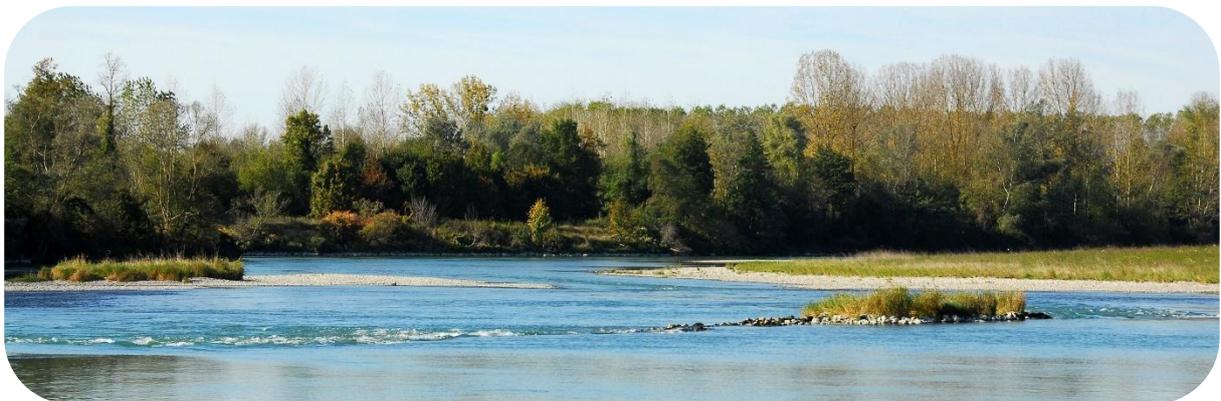
Les comptes rendus et supports de présentation des réunions du comité sont disponibles [à ce lien](#).

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA REUNION

- ▶ Présenter un bilan à mi-parcours du plan Rhône-Saône.
- ▶ Discuter des perspectives et mettre en commun les besoins du réseau.
- ▶ Contribuer à la construction de la prochaine journée technique Rhône & Saône.
- ▶ Faire le point sur la suite de la démarche « espaces naturels & ViaRhôna ».
- ▶ Partager au sein du réseau Rhône & Saône et échanger autour de retours d'expériences.

La réunion a rassemblé au total **35 participants**.

[Lien vers le diaporama](#)



SOMMAIRE

1	Retour sur l'année 2024	3
2	Bilan à mi-parcours du plan Rhône-Saône	4
2.1	CPIER.....	4
2.2	Financements FEDER.....	4
2.3	Zones humides	5
3	Actions 2025	6
4	Questions / réponses sur le 12 ^e programme de l'AERMC et autres actualités	8
5	Restauration écologique du Rhône - Marges alluviales d'Irigny, Vernaison et Feyzin	9
6	Démarche « ViaRhôna et espaces naturels »	12
7	Liste des participants	14



1 Retour sur l'année 2024

► [Voir diaporama](#)

Poursuite des missions du pôle Rhône & Saône portées par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : accompagner la mise en œuvre opérationnelle des projets ; poursuivre et déployer l'animation réseau.

Organisations de temps d'échanges

- **Journée technique « comment mobiliser les différents acteurs pour une gestion intégrée des zones humides dans le cadre de la GEMAPI »** (1^{er} février 2024 à Lyon - 47 participants). La [synthèse](#) et les présentations sont disponibles en ligne [ici](#).
- **Comité des gestionnaires** (28 mai 2024 à Lyon - 27 participants) → voir [CR](#) et [présentations](#).
- **9^{es} rencontres du réseau Rhône & Saône « les zones humides, de la mémoire à l'action »** (7 et 8 novembre 2024 à Arles - 112 participants). La [synthèse](#) et les présentations sont disponibles en ligne [ici](#).
- **Formation « animation territoriale »** (URCPIE AuRA) : [voir prochaine formation « accompagner le changement »](#) (du 30 septembre au 2 octobre 2025). Possibilité, si intéressés, d'organiser des sessions pour le réseau.



Communication et valorisation

- Publication de 4 **lettres d'information** (disponibles [à ce lien](#), ainsi que le [formulaire d'inscription à la lettre](#)).
- **Fiches de retours d'expériences** (disponibles [ici](#)).
- Diffusion de la **plaquette « Agir pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône »**.
- Mise à jour du [site web](#) et publication d'actualités sur les **réseaux sociaux** (notamment LinkedIn [FCEN](#) et [Plan Rhône-Saône](#)).
- **Rencontres EDF de bassin** (1^{er} octobre 2024), réunissant près de 200 participants : présentation d'un panorama de projets de préservation et de restauration de zones humides menés en partenariat avec EDF, lors de l'atelier « biodiversité et changement climatique ». Un panneau a été réalisé à cette occasion.

Collectif éducation aux territoires du fleuve Rhône

Initié en 2013, il regroupe des acteurs gestionnaires d'espaces naturels en bord de fleuve et menant des actions d'éducation à destination des publics, ainsi que des structures d'animation de réseau.

- **Festival Dans les bras du Rhône** (organisé sur le Rhône aval) : a remonté le fleuve à la découverte de nouveaux territoires pour l'édition 2024. Ce sera renouvelé cette année.

Accompagnement et suivi des projets ZH : l'enquête projets est toujours active !

Si vous avez un nouveau projet de restauration ou préservation de zones humides qui pourrait entrer dans le cadre du Plan Rhône-Saône, dont nous n'aurions pas encore connaissance, nous vous invitons à remplir [ce court formulaire](#). Nous vous recontacterons ensuite afin d'échanger sur votre projet et de vous apporter toutes les informations utiles concernant les financements et partenariats possibles.



Outil cartographique « [projets ZH Rhône Saône](#) »

Il présente des exemples de projets en faveur des zones humides des vallées du Rhône & de la Saône - afin de faciliter le partage, l'échange et la valorisation des projets entre les gestionnaires et autres acteurs intéressés par les zones humides (pour le moment, seuls les projets issus des fiches retours d'expériences Rhône & Saône ont été saisis).

- Consultation du comité des gestionnaires pour avis fin 2024 : il a été notamment suggéré d'améliorer la représentation des actions « territoriales » (la représentation par un point n'est pas pertinente).
- Ajout sur la carte des sites forestiers d'intérêt dans la stratégie du PNA forêts alluviales.
- Des échanges ont eu lieu concernant d'autres bases de données : BDRest, GEOREMA de l'AERMC (« Géolocalisation des Travaux de Restauration des Milieux Aquatiques »). Contact pris avec CNR également.
- A venir : compléter avec vos projets !

[Annuaire cartographique des acteurs](#)

Après consultation du comité des gestionnaires, il a été proposé de :

- pouvoir filtrer par statut → cela a été ajouté ;
- améliorer la localisation des structures, pointer sur le siège n'est pas pertinent → réflexions en cours sur ce sujet ;
- ajouter les logos des structures ;
- ajouter si possible les mails des principaux référents ZH de chaque structure (une demande d'accord préalable sera nécessaire).

2 Bilan à mi-parcours du plan Rhône-Saône

2.1 CPIER

- Bilan financier : 89 M € labélisés sur 125 M€ prévus.
- Bilan technique : bel avancement (connaissance, continuité, morphologie fluviale, zones humides, notamment).

2.2 Financements FEDER

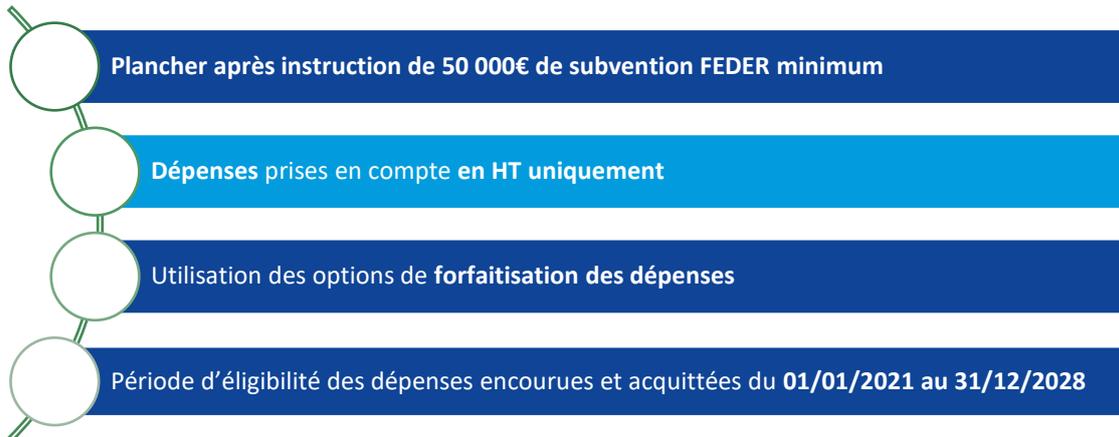
Enveloppe biodiversité = 6,5 millions répartis entre connaissance, animation, préservation/restauration ZH et préservation des ressources en eau.

Taux d'avancement programmation = 55 %.

En comptant les projets identifiés, on monte à 97 %.

Il y a toujours un peu de marge : on vise du 115 % pour la valorisation auprès de l'Europe.

Rappel des conditions de financement :



- Période d'éligibilité jusqu'au 31/12/2028 (dépenses déjà engagées et acquittées), mais bilan comptable jusqu'au 31/12/2029. Possibilité d'avoir un projet qui continue après, sur quelques mois, mais projet déjà proche de l'achèvement.
- **Possibilité de financement à 100%** (pas tenu au cofinancement). Au total, remboursement par commission européenne de 54% mais sur l'ensemble des projets.
- Acquisition foncière : sans limitation de coût s'agissant d'opérations de protection de l'environnement.
- Opérations de moins de 200 k€ de coût total : montant forfaitaire et prise en compte TVA possible.
- Plus d'infos [à ce lien](#).

2.3 Zones humides

Il est rappelé l'objectif d'atteindre **800 ha de zones humides préservées et restaurées** d'ici 2027 dans le cadre du Plan Rhône-Saône. Nous en sommes actuellement à près de 30% de cet objectif à mi-parcours.

En ajoutant les projets qui devraient être déposés cette année, et quelques autres projets qui pourraient être déposés après 2024, le bilan s'élève à environ 570 ha.

Les projets incertains et ceux qui devraient se terminer après 2027 n'ont pas été pris en compte.

Echanges :

- Quelle superficie est prise en compte ?
 - Acquisition = surface acquise.
 - Restauration de ZH : surface travaux / surface impactée, on essaie de ne pas surévaluer.
 - Restauration de lônes : cela dépend des impacts sur les ZH attenantes (impact significatif sur le niveau de la nappe ?). Voir au cas par cas.
- Quid des opérations sur des terrains en ORE ?
 - AERMC : pérennité dans le temps, donc plutôt favorable pour les intégrer.
- Lien scoring PNA Ripisylves et Butor étoilé ?
 - Le lien est fait avec ces PNA.
 - PNA Butor étoilé : informer leonore.vandel@reseau-cen.org si vous avez des projets de restauration de roselières.

- Animateur national : Antoine Dusart (antoine.dusart@lpo.fr)
- Animateur PACA : Grégoire Massez (gregoire.massez@espaces-naturels.fr).

3 Actions 2025

COMITES DE TRONÇON

Trois comités de tronçons sont organisés en juin le long du fleuve Rhône (amont : 20 juin à Brégnier-Cordon / médian : 3 juin à Alixan / aval : 10 juin à Arles). Chaque réunion comprendra une demi-journée sur la stratégie zones humides de l'axe Rhône-Saône et une demi-journée sur l'élaboration de la stratégie EEE fleuve Rhône.

Au programme de la demi-journée zones humides : rappels et actualités sur le soutien financier du plan Rhône-Saône, état des lieux et temps d'échange sur la mise en œuvre de la stratégie ZH de l'axe à l'échelle du tronçon (quels freins et leviers possibles à l'émergence des projets ?) et présentation de REX.

ORGANISATION DE LA PROCHAINE JOURNEE TECHNIQUE RHONE & SAONE

➔ *Quel avenir pour les forêts alluviales du Rhône et de la Saône ?*

 Le 7 octobre à Lyon.

Coorganisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire botanique national du Massif central, cette journée technique d'échanges et d'informations est préparée dans le cadre de l'animation du réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône, ainsi que du [plan national d'actions en faveur des forêts alluviales du Rhône et de l'Epipactis du Castor](#).

Le programme est en cours de construction. Un temps d'échange a permis d'identifier des idées de sujets pour cette journée, détaillées ci-après.

- Il serait intéressant d'avoir un premier retour de terrain des actions de suivi menées par le CBN Massif central.
- Présentation des protocoles mis en place (sur l'Île Piolet par exemple).
- SHR : Exemple de Chautagne ➔ projet du réseau forestier de replanter des peupliers avec une bande alluviale pour laisser une marge de fonctionnement (dans un contexte de maladie du chêne). Utilisation du PNA comme entrée dans le jeu d'acteurs pour négocier une restauration plus ambitieuse. Permet d'aller plus loin sur certains projets face à de gros collectifs.

CONFERENCE I.S.RIVERS

 Du 30 juin au 4 juillet à Lyon (<https://www.assograie.org/isrivers/>)

Objectif : favoriser un croisement des approches et un dialogue entre la communauté académique et la communauté des praticiens.

Quelques exemples d'interventions du réseau :

- Reculer les digues du Petit Rhône : une opportunité pour restaurer les milieux alluviaux (Marion CESARI, SYMADREM).

- L'utilité sociale au service de la restauration écologique du Rhône : retour d'expérience et approche comparative sur 3 projets (CHEMERY Jean baptiste, GUÉRIN Stéphane, LAFFONT Yoann, HENRY Claire, SALHI Nedjma, MOIROUD Christophe).
- L'usage politique de l'histoire dans les projets de restauration, le cas du Haut-Rhône français (ABHERVE Déborah, ROUX-MICHOLLET Dad).
- Poster FCEN « Réseaux EEE : espaces d'échanges et de création ».

RETOURS D'EXPERIENCES

- Actuellement 20 fiches REX sont disponibles en ligne ([ici](#)), ainsi que le [recueil d'expériences 2021](#).
- Un appel à retours d'expériences a été envoyé à l'ensemble du réseau suite à la réunion.
- Il est envisagé de publier les nouvelles fiches réalisées durant le plan Rhône-Saône 3 dans **un prochain recueil en 2028**.



Proposer une fiche REX à réaliser

AUTRES POINTS

- Poursuite des actions : suivi et accompagnement des projets, alimentation de l'outil cartographique « projets ZH Rhône Saône » et de l'annuaire cartographique, communication...
- Préparation des 10^{es} rencontres du réseau dans l'Ain à l'automne 2026, coorganisées avec le CEN Rhône-Alpes.
- Coordination des CEN de l'axe Rhône → proposition d'un programme de préservation de la biodiversité sur l'ensemble du fleuve, en lien avec l'ensemble des acteurs du fleuve.
- Autres besoins ?
 - SMIRIL : proposition d'une implication plus importante de la FCEN dans les actions de sensibilisation / EEDD plus importante. Question de lisibilité / coordination des différents réseaux existants (mêmes structures mais pas mêmes personnes). → A discuter avec les partenaires du plan Rhône-Saône.
 - SHR : Volonté des élus de communiquer sur les travaux (visites possibles à la demande de la lône des Cerisiers récemment restaurée). Elections : périodes charnières → besoins de sensibiliser les nouveaux élus au 2nd semestre 2026 !
 - CEN Rhône-Alpes : Fonctionnalités écologiques → importance de croiser les regards des gestionnaires sur l'intégration des ZH dans le territoire (c'est bien de faire de la restauration mais il faut aussi s'intéresser à ce qui se passe autour, les services, les trames...).
 - Organisation de « webcafés » ? Les participants trouvent ce format intéressant.

4 Questions / réponses sur le 12^e programme de l'AERMC et autres actualités

Etude thermie du Rhône

Suite à la restitution de [l'étude sur les débits du Rhône](#) en 2023, il a été identifié un besoin de travail sur la thermie du fleuve.

- ➔ Un projet d'étude de la thermie du Rhône a été présenté au comité de bassin en mai, en co-maîtrise d'ouvrage avec EDF et avec une implication de la DREAL, pour une projection à horizon fin du siècle.

Etude changement climatique Saône

- ➔ Etude portée par l'EPTB Saône et Doubs, qui vise à connaître les impacts directs du changement climatique (évolution des crues, périodes d'étiage, impacts sur les milieux et les usages) et orienter les différentes politiques publiques pour les 20-30 prochaines années. Phase rétrospective + prospective.
- ➔ [Plus d'infos](#).

Webinaire « Exercer la GEMAPI sur le fleuve Rhône et ses confluences » (13 mai)

- ➔ Webinaire à destination des gemapiens :
 - Clarification compétence concession CNR / collectivité GEMAPI.
 - Connaissances disponibles : stratégie de gestion sédimentaire du Rhône, étude débits...
 - Un effort de diffusion du replay auprès des communes absentes est prévu dans les semaines qui suivent.
 - Voir [replay](#) et [diaporamas](#).



Paiements pour services environnementaux (PSE)

Une première expérimentation de PSE à destination des agriculteurs a été lancée depuis 2020, avec pour objectif de valoriser les pratiques agricoles favorables à l'environnement. 21 projets PSE ont été financés par l'AERMC.

- ➔ Une [nouvelle expérimentation](#) est lancée cette année.
- ➔ Voir [l'appel à manifestation d'intérêt](#) (dépôt des notes d'intention jusqu'au 30 novembre 2025).
- ➔ Bilan du précédent PSE en cours (voir [version octobre 2024](#)).



Besoin d'agriculteurs prêts à jouer le jeu (planter des haies, creuser des mares, bandes enherbées...) + participer à rentrer des données... (27 exploitants avec le SHR, 1 qui est parti). Choix des agriculteurs en fonction de l'enjeu (trame turquoise vs zones de captage). Le dispositif reste expérimental, donc bilan à chaque étape et suivi des effets.

- Energie et moyens à engager → au bout de 5 ans est-ce que ça a vraiment été bénéfique ? Est-ce que les mesures mises en place sont pérennes ? Les agences de l'eau sont synchronisées.
- SHR : à terme, les agriculteurs deviennent des alliés → intégrer dans les indicateurs la satisfaction / sensibilisation des agriculteurs.

12° programme de l'AERMC

- Travaux, foncier et études restauration cours d'eau, zones humides : jusqu'à 80% selon ambition des projets.
 - Labélisation dans le cadre du plan Rhône Saône.
 - Cofinancement possible FEDER, régions, CNR, EDF.
- Ouverture des aides à la préservation des milieux naturels jusqu'à 80% (mise en défens - critères sur la localisation et la vision à long terme).
- Biodiversité : financement au fil de l'eau des projets « trame turquoise » (80%).
- Souhait de financer davantage les liens nature et urbanisme.

Questions :

- Quel financement des suivis post-restauration ?
 - Même taux que le projet, pas de limite de temps.
- Le financement des missions en mode pluriannuel est-il possible (e.g. dans le cadre d'un contrat) ?
 - Possibilité de financer sur 2 ans.
- Quelle approche réglementaire des suivis des milieux ?
 - Les suivis obligatoires restent à la charge du concessionnaire... Mais dans le cadre du suivi post-travaux : à regarder au cas par cas.

5 Restauration écologique du Rhône - Marges alluviales d'Irigny, Vernaison et Feyzin

Présentation de Stéphane Guérin (CNR) et Damien Dumollard (SMIRIL)

► [Voir diaporama](#)

Contexte

Le Rhône hérite d'un aménagement passé : digues et casiers Girardon de la fin du 19^e siècle à vocation de navigation → chenalisation, réduction et figement du Rhône, atterrissement de la zone alluviale (favorisant le développement des EEE) et évolution vers une forêt de bois dur.

Les principes de la restauration écologique

- Redonner au fleuve sa dynamique en crue en enlevant les casiers Girardon.
- Permettre des processus d'érosion entretenant une diversité de milieux (végétation pionnière évoluant vers des saulaies ou remobilisées par le fleuve).
- Rétablir les équilibres sédimentaires.

Le programme de restauration du Rhône a été initié en 2000. Premiers sites expérimentaux depuis 2017.

Trois grands types d'intervention :

- Suppression des ouvrages Girardon (aller chercher les casiers sous la végétation).
- Ouverture de lônes (historiques ou opportuniste via la création de points bas lors de l'enlèvement des casiers, de préférence des lônes courantes).
- Réinjections sédimentaires.

Premières actions en 1999-2000

- Augmentation du débit réservé dans le vieux Rhône (de 10 à 100 m³/s), documenté par RhônEco : retour des espèces inféodées aux milieux lotiques.
- Restauration des lônes de Ciselande et Jaricot.

Nécessité d'y retourner aujourd'hui en raison de l'évolution des objectifs et techniques, de la déconnexion de la lône de Ciselande car le Rhône a creusé son lit, et de l'envahissement de la lône de Jaricot par la Jussie.

Le projet - Irigny



- Démantèlement des ouvrages Girardon : arrachage des arbres séculaires, production de beaucoup de sédiments.
- Creusement d'un réseau de chenaux secondaires : objectif lône amont-aval avec des connexions latérales au fleuve → création de zones non accessibles donc protégées de fait.
- Création d'une zone humide au niveau d'une ancienne gravière pour faire une zone refuge pour les poissons (en particulier brochets) et créer des hauts-fonds et roselières avec les sédiments contaminés par la Renouée (meilleure solution que le criblage-concassage).

Le projet - Ciselande-Jaricot

Lône de Ciselande : courante) / lône de Jaricot : phréatique (bassin de joute, reproduction des brochets).

- Plan de gestion de la Jussie.
- Création de mares phréatiques.
- Ouverture de la lône de Ciselande et reprofilage pour reconnecter.



Gestion des matériaux - déblais

Les enrochements issus des ouvrages sont exportés car exogènes, ils sont recyclés pour le BTP. Pour les sédiments restitués : besoin d'en stocker une partie en zone non inondable pour respecter les enjeux GEMAPI.

Acquisition de connaissances sur les mouvements des cailloux encore en cours.

Pour les sédiments fins, il y a un enjeu PFAS, la question de la pollution confinée est à évaluer (concentrations pas si importantes par rapport à Pierre-Bénite (10 nanogrammes/kg de sédiment), répartis assez régulièrement dans les marges alluviales). Question de l'érosion naturelle qui ressort des sédiments donc des PFAS. Estimation totale à 50 kg sur la durée du projet, à mettre en regard des 10 kg relâchés par mois sur certaines périodes.

Calendrier prévisionnel des travaux

Travail en demi-saisons d'octobre à mars sur 3 années + période de végétalisation.



Focus sur la démarche de dialogue et de co-construction du projet

Le SMIRIL s'inscrit en 2018 dans la démarche d'expérimentation de l'agence de l'eau questionnant « l'utilité sociale des travaux de restauration » (travail sur les usages et la perception du site). Intérêt pour l'approche de la part de CNR : 2 ans de travail collectif mené pour dessiner le projet avec les élus et les habitants et pour prendre en compte les enjeux écologiques (conserver les chemins, les paysages...).

➔ Publication détaillée de cette phase : [Redonner au Rhône sa place naturelle avec ses usagers et riverains.](#)

- Création d'un comité d'usagers en 2021 qui se réunit 1 à 2 fois par an. A caractère consultatif, il est un lieu support pour poursuivre l'information sur l'état d'avancement du projet de restauration (enjeux socio-économiques de l'espace naturel).
- Distribution d'une lettre d'information en boîte aux lettres en 2023 et 2025 par le SMIRIL sur toutes les communes membres (20 000 exemplaires).

- Démarche d'enquête et réunion publique sur les travaux en 2024.
- Comité d'usagers d'avril 2025 : visite du site en compagnie de l'équipe projet CNR. Cela a permis de comparer les images posées pendant la phase de préfiguration avec le terrain.
- Inquiétude des habitants en voyant les premiers jours de travaux → organisation de petites réunions de quartier à Irigny pour répondre aux questions et aux inquiétudes.
- CNR : newsletter et animation d'un COPIL com'.

La démarche a permis de prendre en compte les usages locaux, d'adapter le projet technique pour aller vers un projet de territoire et d'anticiper les craintes et les problématiques clefs (coupe d'arbres, transformation du secteur...). Le maintien du dialogue dans le temps, à différentes échelles, « garantit » un niveau de compréhension durant la phase travaux (permet de rassurer mais aussi de savoir ce qu'il se passe et comment s'adapter et mieux communiquer pour la prochaine session).

Questions

- Où et comment sont réinjectés les déblais grossiers ?
→ En amont (mais pas au pied du barrage), pas de stratégie longitudinale (contraintes techniques). Travail sur les modèles, mais pas encore tout à fait au point.
- Quel type de dragage ?
→ Drague aspiratrice (sédiments fins, pas très loin du Rhône donc possibilité de relâcher directement dans le Rhône), après faucardage de la Jussie. CNR Maître d'ouvrage et maître d'œuvre.
- Y a-t-il eu des tensions liées à l'abattage des arbres ?
→ Toujours compliqué. Bien réexpliquer l'équilibre : on aurait pu faire 3 fois plus, prise en compte des enjeux (gîtes à chiroptères, îlots de sénescence en lien avec LPO et FNE, arbres plantés...).

6 Démarche « ViaRhôna et espaces naturels »



Présentation de Marie Grange (FCEN)

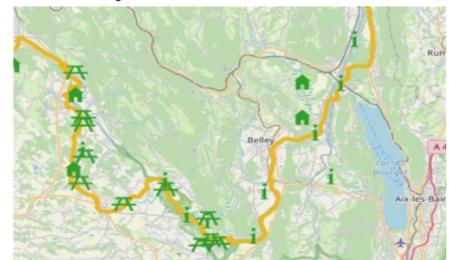
► [Voir diaporama](#)

L'historique de la démarche a été rappelé.

- Phase 1 : étude des référentiels dédiés à l'accueil vélo et proposition d'un référentiel spécifique.
- Phase 2 : identification et classification des sites sur les trois tronçons.
- Phase 3 : mise à jour des [cartes ViaRhôna de tronçon](#), de la base de données et de la [cartographie interactive](#).

Mise à jour de la cartographie interactive :

- Mise à jour des données.
- Visualiser les besoins de communication.
- Communication sur l'espace pro ViaRhôna.



Données collectées :

- Identification du site et statut de protection.
- Gestionnaire - référent.
- Caractéristiques du lieu d'accueil (accessibilité, offre pédagogique, équipements accueil vélo, évolution du site).
- Supports de communication.

	Volonté de communication		
	OUI	?	NON
Pause nature	i	i	i
Halte nature	⚡	⚡	⚡
Pôle nature	🏠	🏠	🏠
Non valorisable	•	•	•

Retours pour 38 sites sur 154 → il est encore temps !

Organisation d'un atelier technique ViaRhôna et espaces naturels sur le tronçon médian

Cette journée, qui s'est tenue le 8 avril 2025 au Pouzin, a été coorganisée avec l'animateur de tronçon ViaRhôna (Valence Romans Tourisme) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant que structure animatrice du site emblématique Natura 2000 de Printegarde.

Elle a réuni 20 participants : gestionnaires d'espaces naturels et acteurs de la mise en tourisme de la ViaRhôna.

Ce temps d'échanges était consacré à la thématique de l'information et de la communication autour des sites naturels.

Objectifs :

- Créer du lien entre les gestionnaires des espaces naturels et les acteurs du tourisme autour de ViaRhôna.
- Comprendre les problématiques et les enjeux de conservation des espaces naturels dans le cadre du développement touristique des territoires.
- Réfléchir collectivement sur la communication vers les usagers de la ViaRhôna et sur la transmission de l'information entre les acteurs touristiques.
- Elaborer des outils et supports à déployer prochainement.

Une visite à vélo du site Natura 2000 de Printegarde a permis de mettre en lumière les opportunités et les défis liés à la fréquentation de cette voie verte, ainsi que les outils de communication en place. Les réflexions portées ont amené les participants à proposer des outils permettant de matérialiser la présence de ces sites et leurs enjeux auprès des cyclistes : arches, totems, marquages au sol...



Pistes pour la suite :

- Diffuser aux gestionnaires les chiffres et informations sur la fréquentation de la ViaRhôna.
- Développer un cahier des charges à destination des maîtres d'ouvrage en charge de la voirie sur les espaces naturels, de façon à limiter les impacts sur les espaces et les espèces.
- Intégrer les gestionnaires aux discussions sur la signalétique ViaRhôna.

Perspectives 2025 de la démarche

- Diffusion de la carte interactive sur l'espace pro ViaRhôna.
- Mise à jour de la page « [ressourcez-vous côté nature](#) ».
- Travail sur la cohérence entre les cartes.
- Organisation de réunions bilan de tronçon à l'automne.
- Schéma de signalétique du tronçon médian.

7 Liste des participants

Structure	Nom	Prénom
Agence de l'eau RMC	CASTEL	Laure
Agence de l'eau RMC	EUDES	Isabelle
CC Balcons du Dauphiné	PUTEY	Lisa
CD Isère	KHERBOUCHE	Florian
CEN Bourgogne - Pôle MH BFC	BASTIN	Clément
CEN Isère (Platière)	PRAT-MAIRET	Yves
CEN PACA	LANDRU	Grégoire
CEN Rhône-Alpes	BILLAUD	Fabien
CEN Rhône-Alpes	DESBOIS	Julien
CNR	GUERIN	Stéphane
CPIE Bugey Genevois	MORGANTE	Chrystel
DREAL AuRA	SAUZE	Pascal
EDF	COMOY	Myriam
EPTB Saône & Doubs	ETIENNE	Noémie
EPTB Saône & Doubs	FAYOLLE	Gérald
Fédération de pêche Haute-Saône	ALEXANDRE	Richard
Fédération de pêche Jura	BRUNET	Roland
Fédération des CEN	GRANGE	Marie
Fédération des CEN	VANDEL	Eléonore
Ile du Beurre	COUËT	Aurélie
Ile du Beurre	MONIN	Paul
Indépendant	BOYER	Mireille
PNR de Camargue	BRAVO	Charles
Région AuRA	CLAVEL	Bertille
Région AuRA	JUVIN	Olivier
Région AuRA	MARTINET	Alain
SMIRIL	DUMOLLARD	Damien
SR3A	MOES	Matthieu
SYMADREM	CESARI	Marion
SYMALIM	GUIBERT	Marion
Syndicat du Haut-Rhône	ROUX-MICHOLLET	Dad
Vensolair - CNR	DANGOISSE	Gersende
Vensolair - CNR	TRANNET	François
Voies navigables de France	BOUVIER	Arnaud
Voies navigables de France	TEMPLÉ	Hugo

Organisation



Partenaire



Cette journée a été organisée avec le soutien de l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

CONTACT

Eléonore VANDEL, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - polerhone@reseau-cen.org

 <https://reseau-cen.org/fleuves-milieus-humides/pole-rhone-saone/>